

## LE SERVICE BRICO-D'EPANNAGE



Ce service vise à fournir un petit dépannage principalement en matière de sanitaires, plomberie, chauffage, électricité et dans l'aménagement des lieux de vie (mise en peinture ou adaptation des pièces par rapport au handicap ou la maladie d'une personne).

Le service est accessible aux bénéficiaires des services à domicile du CPAS de Fleurus (aide-familiale, repas à domicile, coordination de soins à domicile) ainsi qu'aux personnes bénéficiaires du statut VIPO.

Les prestations sont facturées 5 € de l'heure avec un forfait de 2 € pour le déplacement.

### CONTACTS :

Madame A. VINCHENT  
Madame V. CLAREMBAUX  
Téléphone : 071/82.26.90

## LE SERVICE D'AIDE MENAGERE

Pour toute information concernant le service d'aide ménagère :



Place Albert Ier, 16  
6220 Fleurus

### CONTACT:

Monsieur F. DELVECCHIO  
071 /85.02.30



Rue des Bourgeois, 2/1  
6220 Fleurus

### CONTACT:

Madame Bénédicte François  
071 /88.88.84

Président du C.P.A.S. Monsieur E.DERMINE  
Secrétaire du C.P.A.S. Monsieur JP. GENOT



## Les services aux familles

C.P.A.S. DE FLEURUS  
Rue Ferrer, 18  
B-6224 Wanfercée-Baulet

## LE SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES



Le CPAS de Fleurus dispose d'un service agréé et subventionné par la Région wallonne. Ce service a pour objectif d'aider toutes les personnes âgées ou les familles en difficultés passagères.

Actuellement, le service occupe 30 aide-familiales et dépanne en moyenne 200 familles par semaine. Toute demande d'aide familiale est soumise au préalable à une enquête sociale.

Les prix des prestations sont calculés en fonction des revenus de la personne aidée selon un barème imposé par la Région Wallonne.

## LES REPAS A DOMICILE



Le service des repas à domicile du CPAS destinés aux personnes âgées est organisé selon le mode de la « liaison froide » : livraison 3 jours par semaine pour 7 jours de consommation. (Distribution le lundi, le mercredi et le vendredi).

Selon cette technique, le bénéficiaire consomme son repas à sa meilleure convenance pendant la journée, sans être tenu par un horaire de distribution.

Il suffit de réchauffer le plat dans un micro-ondes. Si vous n'en avez pas, le CPAS vous en louera un moyennant la modique somme mensuelle de 2 € et une caution de 13 €.

Les repas se composent d'un potage, d'un plat consistant et d'un dessert.

Les prix du repas sont fixés selon un tarif lié aux revenus des personnes aidées.

Les prix minima et maxima sont de 3,50 et 7,75 €.

Sur présentation d'un certificat médical, il est possible d'obtenir un potage enrichi à 2 € pièce.

### CONTACTS :

Madame A. VINCHENT  
Madame V. CLAREMBAUX  
Téléphone : 071/82.26.90